



SURCOMPLÉMENTAIRES OPTIMA

**POUR FAIRE GRANDIR
VOS REMBOURSEMENTS**

**Nos garanties
surcomplémentaires**
viennent compléter
les remboursements de
votre complémentaire
santé.

Vos remboursements plus grands avec les

3 formules Optima !



**Adhérent ou non adhérent à la MMJ, vous
pouvez souscrire à la surcomplémentaire
Optima quel que soit votre profil.**

Chaque membre de votre famille peut choisir la
formule Optima adaptée à ses besoins.


**La Mutuelle
des Métiers de la Justice
et de la sécurité**



Surcomplémentaire

OPTIMA SUP



À partir de

6 25 € par mois



Surcomplémentaire

OPTIMA MAX



À partir de

10 45 € par mois

Deux offres pour maximiser vos remboursements

NATURE DES PRESTATIONS

		OPTIMA SUP	OPTIMA MAX
MEDECINE DE VILLE			
Consultations / Visites médecins	Par séance, dans le parcours de soins coordonnés ⁽²⁾	50% BR*	80% BR*
Généralistes et Spécialistes OPTAM ⁽¹⁾			
Consultations / Visites médecins		30% BR*	60% BR*
Généralistes et Spécialistes NON OPTAM ⁽¹⁾	Par séance, dans le parcours de soins coordonnés ⁽²⁾	40% BR*	60% BR*
Actes techniques et radiologie OPTAM ⁽¹⁾		20% BR*	40% BR*
Actes techniques et radiologie NON-OPTAM ⁽¹⁾			
Médicaments et vaccins prescrits non remboursés par l'AM Automédication: médicaments inscrits à l'ANSM	Forfait annuel	30 €	50 €
CURE THERMALE			
Cure thermale remboursée par l'AM : frais complémentaires, soins de confort, complément tarifaire	Forfait annuel	100 €	200 €
APPAREILLAGE			
Orthopédie - Orthèses	Forfait annuel	100 €	100 €
Aide auditive ⁽³⁾	Forfait annuel dans la limite de 1 700 € ⁽⁴⁾	-	200 €
OPTIQUE			
Verre ⁽⁵⁾ et/ou lentilles	Forfait annuel	50 €	150 €
DENTAIRE			
Orthodontie	Remboursée ou non par l'AM- Forfait annuel	100 €	200 €
Parodontie	Remboursée ou non par l'AM- Forfait annuel	50 €	100 €
Inlay-onlay	Forfait annuel	50 €	100 €
Prothèses fixes	Couronnes fixes, bridges et implants - Forfait annuel	150 €	300 €
BIEN-ETRE			
Médecine douce : acupuncteur, chiropracteur ⁽⁶⁾ , diététicien ⁽⁶⁾ , ergothérapeute, étio-pathe, homéopathe, ostéopathe ⁽⁶⁾	Forfait annuel dans la limite de 30 € par acte	60 €	120 €

*BR : base de remboursement de l'Assurance maladie

Le ticket modérateur est la part laissée à charge de l'assuré par l'Assurance maladie.

(1) REMBOURSEMENTS EXCLUS : majoration de la participation de l'assuré facturable en cas de non-respect du parcours de soins. (2) OPTAM: Option Tarifaire Maîtrisée, OPTAM-CO : Option Tarifaire Maîtrisée Médecine Chirurgie Obstétrique. Liste des médecins accessible sur le site annuairesante.ameli.fr. (3) ADAPTATION DE L'AIDE AUDITIVE : réalisée par l'audioprothésiste pendant 4 ans, 1 séance minimum tous les 6 mois. Au-delà d'un an à chaque séance, vérification de l'efficacité de l'aide auditive, réglage et entretien de l'appareil. (4) 100% SANTE : équipements et prothèses tels que définis réglementairement. (5) RENOUELEMENT DES EQUIPEMENTS D'OPTIQUE MEDICALE : limitation de la prise en charge d'un équipement : 2 ans pour les assurés de 16 ans et + avec réduction à 1 an en cas d'évolution de la vue, 1 an pour les assurés de moins de 16 ans sauf évolution de la vue et 6 mois pour les enfants âgés de moins de 6 ans en cas d'une mauvaise adaptation de la monture à la morphologie de l'enfant. Possibilité de prise en charge de 2 équipements pour les assurés présentant un double déficit de vision et ne souhaitant pas porter de verres progressifs ou multifocaux. La date s'apprécie au regard de l'achat du premier équipement optique. (6) QUALITE DU PROFESSIONNEL : agrément par la CNAMTS.



Les surcomplémentaires Optima Sup et Optima Max sont des offres responsables (TSCA au taux de 13,27 %) : elles doivent être couplées à une complémentaire santé responsable.



Surcomplémentaire

**OPTIMA
HOSPIT**

À partir de

1,45 €
par mois

Pour une couverture renforcée en cas d'hospitalisation

NATURE DES PRESTATIONS

OPTIMA HOSPIT

HOSPITALISATION ⁽⁷⁾		
Honoraires des médecins	Chirurgiens, obstétriciens, anesthésistes - Forfait annuel	600 €
Chambre particulière	Par jour, dans la limite de 90 jours par an	60 €
Frais d'accompagnant ⁽⁸⁾	Par jour, dans la limite de 90 jours par an	38,50 €
Autres frais ⁽⁹⁾	Télévision, Coiffeur, Pédicure, Manucure, Fournitures médicales - Forfait annuel	80 €

(7) DELAI DE CARENCE : ces garanties ne sont ouvertes qu'au terme d'un délai de carence de neuf mois, sauf en cas d'hospitalisation consécutive à un accident corporel dûment justifié. (8) FRAIS D'ACCOMPAGNANT : enfant de moins de 16 ans, adultes de plus de 70 ans ou personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif. (9) AUTRES FRAIS : Dépense réalisée durant l'hospitalisation au sein de l'établissement sur présentation d'une facture justificative détaillée.

 La surcomplémentaire Optima Hospit est une offre non responsable (TSCA au taux de 20,27 %).

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Exemples de remboursements OPTIMA SUP et OPTIMA MAX	Tarif réglementé ou prix pratiqué	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement complémentaire santé ⁽¹⁾	OPTIMA SUP		OPTIMA MAX	
				Rembourse- ment MMJ	Reste à charge	Rembourse- ment MMJ	Reste à charge
 Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie : avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	60 €	20 €	15€	15 €	10 € (dont 1 € de franchise médicale)	24 €	1 € (franchise médicale)
 Couronne céramo-métallique tarif libre sur incisives, canines et prémolaires	635 €	75,25 €	317,25 €	150 €	92,50 €	242,50 €	0 €
 Verres simples, une paire	160 €	0,04 €	65,10 €	50 €	44,86 €	94,86 €	0 €
 Séance d'ostéopathie	80 €	-	50 €	30 €	0 €	30 €	0 €

Exemples de remboursements OPTIMA HOSPIT	Tarif réglementé ou prix pratiqué	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement complémentaire santé ⁽¹⁾	OPTIMA HOSPIT	
				Rembourse- ment MMJ	Reste à charge
 Opération chirurgicale : Exemple d'opération d'une fracture du tibia ou « Ostéosynthèse de fracture complexe du pilon tibial par fixateur externe »	800 €	251,70 €	125,85 €	422,45 €	0 €

(1) Exemples de remboursements correspondant à l'offre MMJ - Référence Vita Santé

SERVICES INCLUS
dans votre offre
Optima Sup, Optima
Max et Optima Hospit

**ASSISTANCE À DOMICILE****TÉLÉCONSULTATION**

DES QUESTIONS, BESOIN D'UN DEVIS ?



CONSULTEZ NOTRE SITE
INTERNET :

www.mmj.fr



CONTACTEZ-NOUS
PAR COURRIEL :

adhesion@mmj.fr



APPELEZ-NOUS
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h :

01 44 76 68 68

Depuis plus de 75 ans, la MMJ protège ses adhérents

et les accompagne tout au long de leur vie.
Innover pour répondre à la diversité des attentes de ses adhérents
et les accompagner dans leur vie professionnelle et personnelle,
telle est la vocation de la MMJ.



Des valeurs mutualistes

La MMJ appartient à ses
adhérents, elle n'a pas
d'actionnaires à rémunérer.



Une solidité renforcée

La MMJ est membre du
groupe AG2R La Mondiale.
Par ce partenariat, elle
pérennise sa solidité
financière.



Une qualité de services reconnue

La MMJ est certifiée
ISO 9001-2015 pour la qualité
de sa relation adhérent



MEMBRE DE
AG2R LA MONDIALE